

# Parc aquatique, parcours vélo... La base nautique de Saint-Leu-d'Esserent veut « plus de monde »

Alors qu'il rouvre ses portes, Jean-Pierre Bosino, maire (PCF) de Montataire et président du Syndicat intercommunal de la base de loisirs, a dessiné les perspectives du lieu accueillant environ 100 000 personnes par an.

Par **Juliette Vienot de Vaublanc**

Le 7 juin 2024 à 18h22

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



Une nouvelle activité aquatique fera son apparition à la base nautique de Saint-Leu à la mi-juin : l'Aquaslide park. LP/Hervé Sénamaud

Réagir Enregistrer Partager

Écouter l'article



00:00/00:00

Un toboggan de 8 m de haut, un parcours d'obstacles sur l'eau, un mur d'escalade flottant... Avec l'Aquaslide Park, la nouvelle activité proposée à la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent ([Oise](#)) à partir du week-end prochain – si la [météo](#) reste clémente –, les jeunes devraient en avoir plein les yeux.

Jean-Pierre Bosino, maire (PCF) de Montataire et président du Syndicat intercommunal de la base de loisirs (SIBL), rassemblant sa municipalité ainsi que celle de Saint-Maximin, Saint-Leu-d'Esserent et Thiverny, a présenté cette nouvelle attraction ce vendredi 7 juin. Une occasion pour l' élu de dessiner les pistes de développement de ce site public de 45 ha, qui a accueilli 90 000 visiteurs l'année dernière.

**« L 'Aquaslide Park devrait plaire aux ados »**

Pour décider des orientations futures de la base nautique, un lieu crucial pour les familles de l'agglomération creilloise n'ayant pas la possibilité de partir en vacances, le SIBL a fait appel à un cabinet de conseil. « Nous cherchons à savoir comment attirer plus de monde, sachant que l'activité principale reste la baignade », détaille Jean-Pierre Bosino. Les conclusions définitives de l'étude devraient tomber en septembre, mais certaines recommandations seront mises en place dès cet été. « On s'est rendu compte qu'on avait développé beaucoup d'activités pour les petits, mais qu'on était un peu courts sur les ados. L'Aquaslide Park devrait bien leur plaire », se réjouit Jean-Pierre Bosino.



Jean-Pierre Bosino, président du Syndicat intercommunal de la base de loisirs, a présenté les pistes d'évolution du lieu. LP/Juliette Vienot de Vaublanc

La mise en place de ce parc flottant de 3 000 m<sup>2</sup>, qui sera ouvert tous les jours, du 1er juillet au 2 septembre, n'a pas nécessité d'investissement de la part du syndicat qui a fait appel à un prestataire. La contrepartie de ce système ? Des tarifs élevés pour faire cette attraction, qui n'est pas comprise dans le ticket d'entrée à la base nautique : comptez 9 euros de l'heure pour un enfant de 6 à 10 ans, et 10 euros pour les plus de 10 ans. Cette attraction payante s'ajoute à d'autres, installées pendant le Covid, l'accrobranche et un jeu d'exploration.

À l'origine, la base nautique de Saint-Leu est une ancienne gravière où venaient se rafraîchir des habitants n'ayant pas les moyens de partir en vacances. « Les quatre maires qui ont créé le SIBL voulaient garder cet esprit populaire, mais en apportant des gages de sécurité, pour éviter les noyades, qui étaient nombreuses à l'époque », précise le maire de Montataire. Le développement d'activités payantes a-t-il de quoi faire perdre à ce lieu de loisirs son ADN populaire ? Pas selon Jean-Pierre Bosino, pour qui « il suffit de venir en juillet ou en août pour voir qu'on arrive toujours à attirer les gens ».

### **Le parking devient gratuit**

« On fait attention à ce que tout ne devienne pas payant, c'est pour ça qu'en plus du recours aux prestataires. Le syndicat investit aussi dans certaines activités, poursuit l'édile. Par exemple le minigolf et la

patinoire synthétique sont accessibles gratuitement. » « En septembre, nous allons aussi construire un Pum track, un parcours de bosses pour vélos et trottinettes, qui sera libre d'accès », complète François Perraguin, le directeur de la base de loisirs. Dans cette même volonté de rester accessible au grand public, le syndicat a décidé de rendre le parking gratuit, contre 2 euros auparavant.

Mais pour attirer les visiteurs, encore faut-il que la base nautique puisse ouvrir. L'année dernière, l'été a été ponctué de [fermetures](#) à cause d'épisodes de pollution de l'eau. « Nous avons dû fermer quatre jours, ce qui nous a fait perdre environ 10 000 entrées », estime François Perraguin. « On a depuis identifié la cause de ces pollutions, ajoute Jean-Pierre Bosino. Le réseau d'assainissement de l'eau de la base est étanche, donc ça ne vient pas de là, mais plus probablement des bactéries apportées par les baigneurs. D'autant que quand il fait chaud, il peut y en avoir jusqu'à 5 000 par jour. » Pour que ce problème ne se reproduise pas, le syndicat va mener des opérations de sensibilisation, pour inciter les baigneurs à prendre une douche avant d'entrer dans l'eau, comme à la piscine.

*Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent, 19, rue de la Garenne.*

*Ouverture tous les week-ends, de 10 heures à 19 heures, de juin à mi-septembre et tous les jours en juillet et août, aux mêmes horaires.*

*L'entrée coûte 3,50€ pour les adultes habitant à Montataire, Saint-Maximin, Saint-Leu-d'Esserent et Thiverny, et 10,50€ pour les autres.*